

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

La FERC participe au maintien de la CGT comme 1^{ère} organisation syndicale dans la fonction publique !

Nous restons la 1^{ère} organisation syndicale dans la fonction publique avec 21,8 % (-1,3 %) devant la CFDT 19 % (-0,2 %), FO 18 %, UNSA 11,2 %, et FSU 8,7 %.

Il est à noter le recul de 3 points de la participation : 2,6 millions d'agent-es ont voté sur 5,1 millions d'électeur-trices.

Ce qui fait 49,8 % contre 52,8 % en 2014.

Voté électronique, des débuts chaotiques !

Dès le 1^{er} jour du vote électronique, le 29 novembre, le système a été suspendu pendant plusieurs heures suite aux nombreux dysfonctionnements constatés : impossibilité de voter, absence de logos sur la plateforme, accusé de réception de vote sans que le vote ne soit finalisé... le ministère a refusé la remise à zéro des compteurs.

Cet épisode affligeant met en exergue les dangers du vote électronique (que la FERC dénonce depuis son instauration). Surtout, il montre combien le développement des délégations de service public peut-être hasardeux alors que des solutions internes efficaces existent.

Malgré cela à l'Éducation nationale, la CGT Educ'action est renforcée.

Les militant-es et les personnels se sont mobilisés pour exercer leur droit de vote. La CGT Educ'action a gardé sa représentativité au Comité Technique Ministériel et sort renforcée avec un gain de presque 4000 voix par rapport au scrutin de 2014. Elle se maintient dans tous les corps où elle avait des élu-es paritaires et obtient, pour la première fois de son histoire un siège à la Commission paritaire nationale des Certifiés-es.

Les résultats académiques obtenus par notre organisation indiquent clairement un développement du vote CGT Educ'action parmi nos collègues. Cela indique que le travail de terrain quotidien de nos militant-es, nos revendications et notre projet d'École rencontrent un écho favorable auprès de tous les personnels de l'Éducation nationale.

Enseignement privé, c'est une excellente nouvelle !

Après une campagne riche et intense, c'est avec plus 600 voix supplémentaires par rapport au dernier scrutin de 2014, soit une augmentation de plus de 16 %, que la CGT Enseignement Privé obtient 1 élu-e au CCMMEP (Comité Ministériel) et devient donc représentative au niveau national !

Dans les régions, nous gagnons des nouveaux élu-es (Versailles, Poitiers, Rouen, Paris) et nous conservons nos élu-es en Guyane, à Créteil, à Marseille, à Montpellier, à Caen, dans les Hautes-Pyrénées...

Cette nouvelle représentativité nous confère une grande responsabilité pour qu'un vent nouveau souffle dans l'enseignement privé. Nos moyens vont considérablement augmenter, pour encore mieux défendre les personnels.

Personnels des CROUS :

L'UNCGT CROUS conserve sa place de 1^{ère} organisation syndicale dans un contexte difficile de remise en cause des services publics et malgré une baisse de la participation par rapport à 2014. L'UNCGT obtient 4 sièges sur 10 au comité technique central (CTC) du CNOUS, 6 sièges sur 12 à la commission paritaire nationale (CPN) du CNOUS.

Au Ministère des sports :

Le SNPJS baisse en voix mais garde son siège malgré un fort taux d'absentéisme.

La multiplicité des modes de scrutin, vote électronique et vote à l'urne n'ont pas facilité la participation.

Dans les EPST :

Il y a eu une baisse de la participation, certains EPST votaient par voie électronique pour la 1^{ère} fois. Au CNRS, la CGT augmente en voix mais la 1^{ère} place est prise par la CFDT. Il y a une baisse à l'INSERM, à l'INRIA.

Au comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire CTU :

11684 votant-es se sont exprimés soit une participation de 23,86 % en baisse de 1,65 point par rapport à 2014.

Le SNESUP-FSU malgré sa baisse, reste 1^{er} et conserve ses 4 sièges.

Le SGEN-CFDT gagne un siège et la CGT garde son siège avec 1096 voix.

Au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche CTMESR.

La participation chute de 4 points à 30 %, soit 78 000 suffrages exprimés sur 273 000 inscrit-es. 8700 votants en moins (-11 %).

La FERC CGT reste stable en pourcentage (+ 0,13 points) à 18,6 %.

Elle obtient 14 500 voix, perdant tout de même 1 500 voix (soit 10 %) par rapport à 2014.

La CGT garde ses 3 sièges et devient la deuxième organisation au CTMESR, derrière le SNPTEs.